

<b>Zeitschrift:</b>	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
<b>Herausgeber:</b>	Société suisse des traditions populaires
<b>Band:</b>	44 (1954)
<b>Artikel:</b>	Les œufs du vendredi-saint
<b>Autor:</b>	Brodard, F.-X.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1005657">https://doi.org/10.5169/seals-1005657</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

On peut franchir les murs et les «barres» à l'aide d'une double échelle ou d'un double escalier n'ayant que trois à quatre échelons ou degrés, par un tourniquet ou une entrée étroite à repli. Ces différents passages se nomment «passoirs» ou *pessou*.

La construction des murets et l'établissement de haies vives fut ordonnée au dix-huitième siècle par un souverain de la principauté épiscopale de Bâle, pour remédier à une crise aiguë du bois d'œuvre et de chauffage.

### Les œufs du vendredi-saint par F.-X. Brodard, Estavayer-le-Lac

On sait que les œufs du vendredi-saint jouissent d'une renommée très solidement assise: celle de se conserver toute l'année (cf. Folklore 1943 n° 1\* page 7\*).

Ce n'est pas seulement en Gruyère qu'on l'affirme. A Chêne-Bourg (Genève) on garde un œuf du vendredi-saint. On le cuit pour Pâques l'année suivante et on le partage entre tous les membres de la famille. Je tiens ce renseignement d'un authentique Chênois qui a vu pratiquer cette coutume dans sa famille. C'est un homme qui actuellement ne dépasse guère la cinquantaine.

### Notre Assemblée annuelle

Notre Assemblée annuelle aura lieu cette année à Escholzmatt les 1 et 2 mai. Que dès maintenant nos membres se disent: «J'y vais». Retenez donc bien la date.

### Rapport annuel de la Société suisse des Traditions populaires pour 1953 (Résumé)

#### *A. Rapport général*

La Société suisse des Traditions populaires compte en cette fin d'année 779 membres. 13 membres sont décédés au cours de l'année. La diminution d'effectifs par rapport à l'année précédente (853) provient en partie de la radiation de membres qui durant plusieurs années n'avaient pas acquitté leurs cotisations, malgré les avis reçus. C'est particulièrement le cas pour un certain nombre d'instituts étrangers qui avaient reçu gratuitement nos revues au cours des années de la guerre et des années suivantes.

Nous prions nos membres de faire leur possible pour gagner de nouveaux membres à notre Société. Rien ne vaut pour cela le contact personnel. Nous devons atteindre le chiffre de 1000!